

GSC 4 Récupération de données

Objectif :

Vous venez d'installer le logiciel et souhaitez récupérer les données d'une version 2 ou 3 de GSC.

A] Vérification de la version de votre ancien GSC

1. Ouvrez votre ancien GSC
2. Allez dans le menu « ? » et choisissez « **A propos de** »
3. Repérez en haut de l'image la version GSC :



Ici une version 3.0

B] Récupération des données GSC sur la version 4.

1. Lancez GSC4
2. Allez dans le menu **Fichier**, puis **Récupération de données** la fenêtre suivante apparaît :



3. Désignez le sous-dossier **DONNEES** de votre dossier d'installation de GSC. Ici GSC3, par défaut le chemin d'accès est **c:\chrysis\GSC3\donnees**.

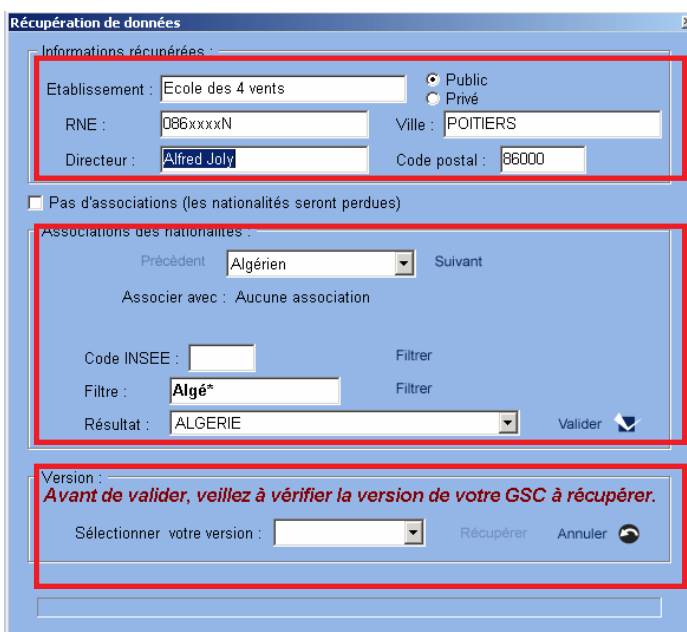
Attention, faites en sorte que le dossier **DONNEES** soit bien ouvert.

4. Une fenêtre bleue va apparaître vous indiquant les coordonnées de votre établissement :

ZONE A

ZONE B

ZONE C



Zone A :

Elle présente une partie des données récupérées par GSC4. Il s'agit des informations concernant l'établissement. Vous pouvez les modifier immédiatement ou bien après la récupération dans les informations liées à la rubrique **Administration**.

Zone B :

Elle permet d'associer les nationalités de GSC 2 ou 3 avec les pays selon l'INSEE dans gsc4. Elle n'est utilisée que dans le cas où vous gérez de nombreuses nationalités. Si vous savez que dans votre établissement vous ne possédez aucun élève étranger ou très peu vous pouvez sauter cette étape. Tous les élèves seront alors considérés comme français et vous pourrez modifier leur fiche après la récupération des données.

Zone C :

Elle permet d'indiquer à GSC4 quel type de données il doit convertir, il convient de renseigner la version de votre ancien GSC4 avec exactitude, faute de quoi les données seront mal récupérées voir pas du tout.

5. Modifier la **zone A** si nécessaire, en corrigeant les coordonnées de votre établissement.
6. En **zone B**, sauf si vous ne gérez pas de nationalités, vous pouvez aussi cochez la case « **Pas d'association (les nationalités seront perdues)** ».

Pour associer les nationalités :

- Dans la rubrique **Association des nationalités**, choisissez dans la liste une nationalité que vous avez utilisée.
- Dans la rubrique **Résultat** sélectionnez le pays que le logiciel vous propose puis cliquez sur le bouton [**Valider**]
- Recommencez l'opération pour toutes les nationalités que vous utilisez (vous n'êtes pas obligé d'associer des nationalités que vous n'utilisez pas, le logiciel n'aura de toute façon aucune données à convertir !).

Remarque :

La rubrique **Résultat** possède une liste filtrée, c'est-à-dire que cette liste n'affiche que les pays commençant par ce que vous avez spécifié dans la rubrique **Filtre**. Ainsi Tur* donne dans la liste TURQUIE, TUNISIE, etc.

Si vous souhaitez avoir dans la liste **Résultat**, l'intégralité des pays selon l'INSEE, cliquez sur le bouton [**Filtre**] de la rubrique **Code INSEE**.

7. En zone C, dans la rubrique **Sélectionner votre version**, renseignez la version exacte de votre ancien GSC. (voir le point A en début de document).
8. Cliquez sur le bouton [**Récupérer**], le logiciel va alors commencer les conversions de données.

Attention :

Le processus de conversion de données nécessite beaucoup de ressources de votre ordinateur aussi il est fortement conseillé de n'effectuer **aucune autre manipulation** pendant cette phase (aucun clic de souris ni tentative d'ouvrir d'autres dossiers...).

Remarques importantes :

- Le logiciel GSC4 contrairement aux versions précédentes gère les responsables légaux séparément, ainsi il existe pour un élève, une liaison vers une fiche Responsable légal (le père par exemple) et une liaison sur une autre fiche Responsable légal (la mère).

Chacune des fiches Responsable légal est autonome ainsi les adresses des parents séparés seront bien différentes.

Lors de la récupération des données, GSC4 lit la fiche de l'ancien GSC qui comporte 2 Responsables mais une seule adresse. Il découpe alors la fiche en 2 fiches Responsable légal et affecte la même adresse pour les deux. Il convient alors de vérifier les adresses des responsables légaux dont les domiciles seraient différents. Vérifiez aussi les fiches dans lesquelles vous n'auriez mis que le prénom du conjoint. Elle sera récupérée mais le nom sera vierge.

- Si dans l'ancien GSC, vous n'avez pas renseigné les codes postaux des communes, les responsables légaux seront récupérés sans leur adresse complète.
- Si dans l'ancien GSC, vous n'avez pas renseigné correctement le cursus dans l'origine scolaire alors le cursus créé par GSC4 sera lui aussi incomplet.

Ainsi, une bonne récupération passe d'abord par la vérification des données de vos anciennes versions.